

401				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C-asbl 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *World Wide Fund for Nature - Belgium (CONSO)*

Forme juridique: *Association sans but lucratif*

Adresse: *Emile Jacqmainlaan* N°: *90* Boîte:

Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, néerlandophone*

Adresse Internet¹:

Numéro d'entreprise *BE 0408.656.248*

DATE *06 / 03 / 2006* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS *COMPTES ANNUELS EN EUROS (2 décimales)*

approuvés par l'assemblée générale² du *07 / 12 / 2021*

et relatifs à l'exercice couvrant la période du *01 / 07 / 2020* au *30 / 06 / 2021*

Exercice précédent du *01 / 07 / 2019* au *30 / 06 / 2020*

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ ~~ne sont pas~~³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: *37* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.3.4, 6.3.5, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.2, 6.11, 6.16, 6.17, 7, 8*

*Signature
(nom et qualité)*

*Signature
(nom et qualité)*

¹ Mention facultative.
² Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.
³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

<i>Roseline Beudels-Jamar Fagne Marron 26, 4910 Theux, Belgique</i>	<i>Président du Conseil d'Administration 11/12/2006 -</i>
<i>Paul Galand Rue due Faubourg 299 boîte 2, 6110 Montigny-le-Tilleul, Belgique</i>	<i>Vice-président du Conseil d'Administration 25/03/1981 -</i>
<i>Yan Verschueren Zwanehoek 9, 8000 Brugge, Belgique</i>	<i>Vice-président du Conseil d'Administration 04/12/1995 -</i>
<i>Ronald Biëgs Chaussée de Bruxelles 85, 1400 Nivelles, Belgique</i>	<i>Administrateur 21/01/1999 -</i>
<i>Marianne Claes Avenue de la Forêt 23, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Administrateur 12/12/2015 -</i>
<i>Johan Coeck Hunderveld 15, 1910 Kampenhout, Belgique</i>	<i>Administrateur 16/12/2013 -</i>
<i>Herman Craeninckx Drève Aurélie Solvay 10, 1150 Woluwe-Saint-Pierre, Belgique</i>	<i>Administrateur 19/12/2011 -</i>
<i>Manoël Dekeyers Avenue du Prince Orange 36 boîte C, 1180 Uccle, Belgique</i>	<i>Administrateur 15/12/2015 -</i>
<i>Alain Peeters Rue Des Anciens Combattants 13, 1450 Chastre, Belgique</i>	<i>Administrateur 16/12/2014 -</i>
<i>Guido Ravoet De Stolberg 1, 3080 Tervuren, Belgique</i>	<i>Administrateur 23/04/1980 -</i>
<i>Sabine Denis Smisstraat 120, 3080 Tervuren, Belgique</i>	<i>Administrateur 11/12/2018 -</i>
<i>Roland Moreau Beeckmanstraat 105, 1180 Uccle, Belgique</i>	<i>Administrateur 11/12/2018 -</i>
<i>Helga Van der Veken Kijkuitstraat 17, 2920 Kalmthout, Belgique</i>	<i>Administrateur 10/12/2019 -</i>
<i>Karine De Batselier Schooldreef 21, 8730 Beernem, Belgique</i>	<i>Administrateur 02/12/2003 -</i>
<i>Gil Claes Schoolstraat 20, 2240 Zandhoven, Belgique</i>	<i>Administrateur 05/05/1982 -</i>
<i>Carl Craey Langestraat 99, 8400 Oostende, Belgique</i>	<i>Administrateur 27/10/2007 -</i>
<i>Martine Van Audenhove Jean Jaurès laan 129, 9050 Ledeborg (Gent), Belgique</i>	<i>Administrateur 19/12/2013 -</i>
<i>Ludo Vandewal Maastrichtersteenweg 224 boîte 3, 3700 Tongeren, Belgique</i>	<i>Administrateur 15/12/2018 -</i>

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (SUITE)

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

<i>Janine Van Vessem</i> <i>Maria-Theresialei 28, 2180 Ekeren (Antwerpen), Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>15/12/2018 -</i>
<i>Chris Tijsebaert</i> <i>Eigen Heerdlaan 18, 8200 Sint-Andries, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>16/12/2019 -</i>
<i>Jean-Marie Postiaux</i> <i>Lange Nieuwstraat 69, 9420 Erpe-Mere, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>21/12/2005 -</i>
<i>Antoine Lebrun</i> <i>Avenue du Maelbeek 57 boîte 11, 1050 Ixelles, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>22/06/2015 -</i>
<i>Virginie Hess</i> <i>Chemin du Buc 14, 5501 Lisogne, Belgique</i>	<i>Administrateur</i> <i>10/12/2019 -</i>
<i>Bedrijfsrevisoren Mazars</i> <i>N°: BE 0428.837.889</i> <i>Avenue du Boulevard 21 boîte B8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique</i> <i>N° de membre: B00021</i>	<i>Commissaire</i> <i>08/12/2020 - 31/12/2023</i>

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	2.978.482,06	2.468.695,62
Immobilisations incorporelles	6.2	21	210.778,47	139.414,68
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	723.057,18	744.533,06
Terrains et constructions		22	674.468,18	697.743,48
Installations, machines et outillage		23	43.806,24	40.863,31
Mobilier et matériel roulant		24	4.782,76	5.926,27
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
	6.4/			
Immobilisations financières	6.5.1	28	2.044.646,41	1.584.747,88
Entités liées	6.14	280/1	2.022.396,41	1.562.396,41
Participations		280	862.396,41	862.396,41
Créances		281	1.160.000,00	700.000,00
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	6.14	282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	22.250,00	22.351,47
Actions et parts		284	14.500,00	14.500,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.750,00	7.851,47

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	30.922.035,10	26.337.763,86
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	3.603.829,72	1.483.404,28
Créances commerciales		40	112.046,30	218.264,54
Autres créances		41	3.491.783,42	1.265.139,74
	6.5.1/			
Placements de trésorerie	6.6	50/53	13.046.739,12	11.430.987,03
Valeurs disponibles		54/58	12.792.031,23	12.102.771,14
Comptes de régularisation	6.6	490/1	1.479.435,03	1.320.601,41
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	33.900.517,16	28.806.459,48

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	30.960.252,52	26.068.612,38
Fonds de l'association ou de la fondation	6.7	10	1.033.076,00	1.033.076,00
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés et autres réserves	6.7	13	28.818.123,15	23.800.510,46
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14	469.950,02	570.358,44
Subsides en capital		15	639.103,35	664.667,48
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16
Provisions pour risques et charges		160/5
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges	6.7	164/5
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	6.7	167
Impôts différés	6.7	168
DETTES		17/49	2.940.264,64	2.737.847,10
Dettes à plus d'un an	6.8	17
Dettes financières		170/4
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172
Etablissements de crédit		173
Autres emprunts		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus		42/48	1.586.283,32	1.849.996,16
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	6.8	42	41.843,08
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	864.023,89	707.057,94
Fournisseurs		440/4	864.023,89	707.057,94
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.8	45	552.781,63	1.013.177,54
Impôts		450/3	11.096,47	31.391,07
Rémunérations et charges sociales		454/9	541.685,16	981.786,47
Autres dettes		48	169.477,80	87.917,60
Comptes de régularisation	6.8	492/3	1.353.981,32	887.850,94
TOTAL DU PASSIF		10/49	33.900.517,16	28.806.459,48

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	20.476.630,48	18.730.040,35
Chiffre d'affaires	6.9	70	119.783,31	88.784,77
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73	20.274.853,35	18.588.553,75
Autres produits d'exploitation		74	81.993,82	52.701,83
Produits d'exploitation non récurrents	6.11	76A
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.777.184,62	15.977.937,86
Approvisionnements et marchandises		60	20.000,00
Achats		600/8	20.000,00
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609
Services et biens divers		61	4.491.258,85	4.401.686,38
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.9	62	4.216.110,76	4.086.775,93
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	195.466,38	98.156,69
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.9	631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.9	635/9
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8	6.874.348,63	7.371.318,86
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration(-)		649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	4.699.445,86	2.752.102,49

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	346.174,95	502.719,75
Produits financiers récurrents		75	346.174,95	502.719,75
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751	116.343,30	29.159,73
Autres produits financiers	6.10	752/9	229.831,65	473.560,02
Produits financiers non récurrents	6.11	76B
Charges financières		65/66B	128.415,56	236.097,26
Charges financières récurrentes	6.10	65	128.415,56	236.097,26
Charges des dettes		650	1.886,30	3.307,36
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	-143.269,19
Autres charges financières		652/9	126.529,26	376.059,09
Charges financières non récurrentes	6.11	66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	4.917.205,25	3.018.724,98
Prélèvement sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat	6.12	67/77
Impôts		670/3
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	4.917.205,25	3.018.724,98
Prélèvement sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	4.917.205,25	3.018.724,98

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	5.487.563,69	3.413.909,67
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	4.917.205,25	3.018.724,98
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P	570.358,44	395.184,69
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791	1.513.308,25	2.825.352,50
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691	6.530.920,94	5.668.904,71
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)	469.950,02	570.358,44

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	188.079,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	222.128,01	
Cessions et désaffectations	8031	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8041	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	410.207,38	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	48.664,69
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	150.764,22	
Repris	8081	
Acquis de tiers	8091	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8111	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	199.428,91	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	210.778,47	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	800.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	2.976,60	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre	8181	
	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	802.976,60	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre	8241	
	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8251	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	102.256,52
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	26.251,90	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre	8311	
	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	128.508,42	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	674.468,18	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	674.468,18	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	156.838,32
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	26.309,07	
Cessions et désaffectations	8172	6.059,39	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	177.088,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxx	115.975,01
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	17.306,75	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	133.281,76	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	43.806,24	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	231	43.806,24	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	27.056,71
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	
Cessions et désaffectations	8173	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	27.056,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	21.130,44
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	1.143,51	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	22.273,95	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	4.782,76	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	4.782,76	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxxx	862.396,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	
Cessions et retraits	8371	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8381	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	862.396,41	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	
Acquises de tiers	8421	
Annulées	8431	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8441	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	
Reprises	8481	
Acquises de tiers	8491	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8511	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8541	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	862.396,41	
ENTITÉS LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxxx	700.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	500.000,00	
Remboursements	8591	40.000,00	
Réductions de valeur actées	8601	
Réductions de valeur reprises	8611	
Différences de change(+)/(-)	8621	
Autres(+)/(-)	8631	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	1.160.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	14.500,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	14.500,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	14.500,00	
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.851,47
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change(+)/(-)	8623	
Autres(+)/(-)	8633	-101,47	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	7.750,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 50/53 de l'actif) représentant 10 % au moins du capital souscrit ou du nombre d'actions ou parts émises.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<i>Panda Promotion BE 0459.166.821 Société anonyme Emile Jacquainlaan 90, 1000 Bruxelles, Belgique</i>	<i>Porteur</i>	2.499	99,96	0,0	30/09/2020	EUR	184.769,00	2.754,00

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DENOMINATION, adresse complète du SIEGE, FORME JURIDIQUE
et pour les entités de droit belge,
mention du NUMERO D'ENTREPRISE

World Wide Fund for Nature - Belgique - Communauté Française, Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles, Belgique
Association sans but lucratif
N°: BE 0420.952.383

World Wide Fund for Nature - Belgique - Vlaanderen, Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles, Belgique
Association sans but lucratif
N°: BE 0415.822.172

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts - Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	13.046.739,12	11.430.987,03

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Deffered Charges - Generale</i>	110.274,25
<i>DGD/DRC Eco Makala</i>	160.644,09
<i>DGD/DRC Mai Ndombe</i>	185.849,90
<i>DGD/Ecuador</i>	639.395,11
<i>DGD/Cambodia</i>	224.398,22
<i>Agroforestal fields North Kivu</i>	39.707,68
<i>Accrued income - Generale</i>	119.165,78

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

	Exercice	Exercice précédent
FONDS		
Patrimoine de départ	1.000.000,00	1.000.000,00
Moyens permanents	33.076,00	33.076,00

	Exercice
Modifications au cours de l'exercice	
.....
.....
.....
.....

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

L'Association dispose des fonds désignés suivants : - Fonds réservé pour le passif social. Le plafond est égal à la moitié des salaires bruts annuels et des charges sociales de WWF Belgium vzw, WWF Communauté Francophone vzw et WWF Vlaanderen vzw. - Fonds affecté à la conservation L'ajout du fonds affecté à la conservation est proposé par le Conseil d'administration. Comme il doit toujours être possible de répondre aux besoins actuels, il n'y a pas de limite à ce fonds affecté. Les dispositions suivantes s'appliquent : - Peut être utilisé pour soutenir les organisations nationales et internationales si elles gèrent des projets liés au cadre du réseau mondial du WWF International ; - L'allocation de fonds ne peut se faire que sur une base contractuelle dans laquelle les objectifs et les activités sont précisément définis, ainsi que l'impact financier ; - Les projets sélectionnés doivent avoir une valeur clairement démontrable en matière de communication interne et externe ; -En aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour rémunérer le personnel du WWF Belgique. Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

	Exercice
PROVISIONS	
Ventilation de la rubrique 164/5 du passif (Provisions pour autres risques et charges) si celle-ci représente un montant important	
.....
.....
.....
Ventilation de la rubrique 167 du passif (Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise) si celle-ci représente un montant important	
.....
.....
.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	11.096,47
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	541.685,16

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
<i>Accrued charges - Generale</i>	262.917,22
<i>Deffered income - Generale</i>	15.000,00
<i>Deferred PSP income - Education Permanente</i>	53.923,60
<i>DGD/DRC Eco Makala</i>	54.088,85
<i>DGD/DRC Mail Ndombe</i>	179.542,73
<i>DGD/Ecuador</i>	595.481,66
<i>DGD/Cambodia</i>	193.027,26

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730	507.136,18	512.237,08
Dons	731	10.884.023,50	11.406.144,90
Legs	732	5.621.420,14	3.045.085,60
Subsides	733	3.262.273,53	3.625.086,17
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	63	57
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	58,0	57,6
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	93.947	92.810
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.841.740,13	2.788.606,86
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	901.348,21	874.408,36
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	473.022,42	423.760,71
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112
Reprises	9113
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115
Utilisations et reprises	9116
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640
Autres	641/8	6.874.348,63	7.371.318,86
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,3	0,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	530	699
Frais pour l'association ou la fondation	617	9.332,30	14.441,14

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
.....	
.....	
.....	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501
Intérêts portés à l'actif	6502
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	150.820,32
Reprises	6511	7.551,13
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
.....	
.....	
.....	

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice	9134
Impôts et précomptes dus ou versés	9135
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136
Suppléments d'impôts estimés	9137
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
.....		
.....		
.....		

Codes	Exercice
9134
9135
9136
9137
9138
9139
9140

Exercice

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142
Autres latences actives
.....	
.....	
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives
.....	
.....	
.....	

Codes	Exercice
9141
9142

9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association ou à la fondation (déductibles)	9145	51.000,66	27.602,10
Par l'association ou la fondation	9146	8.187,87	6.409,56

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	664.971,37	656.992,67
Précompte mobilier	9148

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	51.000,66	27.602,10
9146	8.187,87	6.409,56
9147	664.971,37	656.992,67
9148

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611
Montant de l'inscription	91621
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011
Le montant du prix non payé	92021

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612
91622
91632
91712
91722
91812
91822
91912
91922
92012
92022

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

.....

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

.....

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213
9214
9215
9216

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

.....

Exercice
.....
.....
.....

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

.....

Exercice
.....
.....
.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Le WWF offre à son personnel une assurance extra-légale vie/mort. Ce plan est un type de régime à cotisations définies qui garantit au bénéficiaire un capital en cas de vie au début de sa pension et un remboursement des sommes en cas de décès avant le début de sa pension.

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Codes	Exercice
9220

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

.....

Exercice
.....
.....
.....

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

.....
.....
.....
.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET AUTRES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTITÉS LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	2.022.396,41	1.562.396,41
Participations	(280)	862.396,41	862.396,41
Créances subordonnées	9271
Autres créances	9281	1.160.000,00	700.000,00
Créances sur les entités liées	9291
A plus d'un an	9301
A un an au plus	9311
Placements de trésorerie	9321
Actions	9331
Créances	9341
Dettes	9351
A plus d'un an	9361
A un an au plus	9371
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9391
Autres engagements financiers significatifs	9401
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421
Produits des actifs circulants	9431
Autres produits financiers	9441
Charges des dettes	9461
Autres charges financières	9471
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481
Moins-values réalisées	9491
Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	9493

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253
Participations	9263
Créances subordonnées	9273
Autres créances	9283
Créances	9293
A plus d'un an	9303
A un an au plus	9313
Dettes	9353
A plus d'un an	9363
A un an au plus	9373
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements de sociétés associées	9383
Constituées ou irrévocablement promises par des sociétés associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9393
Autres engagements financiers significatifs	9403
AUTRES SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252
Participations	9262
Créances subordonnées	9272
Autres créances	9282
Créances	9292
A plus d'un an	9302
A un an au plus	9312
Dettes	9352
A plus d'un an	9362
A un an au plus	9372

Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché
Mention de telles transactions, si elles sont significatives et si elles ne sont pas réalisées conformément aux conditions qui s'inscrivent dans le cadre de l'objet de l'association ou de la fondation défini dans les statuts, y compris le montant de telles transactions et la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'association ou de la fondation

Nihil

.....

.....

.....

Exercice
0,00

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	9.701,00
95061	13.000,00
95062
95063
95081
95082
95083

RÈGLES D'ÉVALUATION

FR

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation ont été fixées conformément aux dispositions de l'arrête royal Du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations (CSA).

L'association est, conformément aux critères du CSA, une grande association.

L'association tient sa comptabilité et établit les comptes annuels conformément au Code des sociétés et des associations, ainsi qu'aux dispositions du Livre 3 de l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

Amortissements comptabilisés au cours de l'exercice :

Actifs	Méthode Base	Durée amortissement			
	L (linéaire)	NR (non réévalué)		Capital	
	D (dégressif)	R (réévalué)			
	A (autres)				
1.	Immobilisations incorporelles				
-	Goodwill	A NR	3 ans		
-	Autres immobilisations incorporelles	L NR	3 ans		
2.	Installations, machines (1)				
-	Matériels IT (1)	L NR	3 ans		
-	Autres machines	L NR	10 ans		
3.	Matériel de bureau et mobilier (1)				
	L NR		10 ans		
4.	Matériel roulant (1)				
	L NR		5 ans		

(1) Y compris les actifs en leasing et les actifs dont l'association détient la pleine propriété, mais dont elle ne peut disposer librement ou qu'elle ne peut utiliser librement en raison de contraintes imposées et de droits d'utilisation liés à ces actifs, qui lui ont été attribués gratuitement ou moyennant paiement ; le cas échéant, ces actifs sont mentionnés sur une ligne séparée.

Immobilisations corporelles :

Il n'y a pas eu de réévaluation d'immobilisations corporelles au cours de l'année.

Il n'y a pas eu recours à la méthode « renewal accounting » pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

Les actifs immobilisés acquis dans le cadre d'un projet à l'étranger, dont la destination pour usage sur le terrain est définitive, sont pris entièrement en charge au moment de l'achat. Des actifs partiellement amortis dont la destination est analogue, sont pris en charge pour leur valeur résiduelle au moment de cette destination définitive.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'acquisition. Il est procédé à une dépréciation des participations et parts reprises sous la rubrique (immobilisations financières) en cas de moins-value ou dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les provisions de la société dans laquelle sont tenues les participations ou parts. Il n'y a pas eu de réévaluation des participations au cours de l'année.

Une dépréciation est appliquée sur les créances reprises en immobilisations financières pour autant que pour la totalité ou une partie de la créance il existe une incertitude quant au paiement de celle-ci à la date d'échéance.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo.

Revenus de legs

Les revenus de legs sont pris en résultat dès que l'association est informée du montant net à recevoir (p. ex. via le notaire), et ce sur base d'une estimation prudente.

Fonds affectés

Un fonds affecté ne peut être constitué - sur proposition du Conseil d'Administration - que lorsque la somme du résultat de l'exercice présent et des résultats repris des exercices antérieurs et repris des fonds affectés est positive.

L'association établit les fonds affectés suivants :

- Fonds affecté au passif social

Le plafond représente la moitié des rémunérations brutes et charges sociales de WWF-Belgium asbl, de WWF-Belgique Communauté Francophone asbl et de WWF-Vlaanderen asbl.

- Fonds affecté à la conservation

La dotation à ce fonds affecté à la conservation est effectuée sur proposition du Conseil d'Administration. Etant donné qu'il puisse être tenu compte des besoins réels de l'association, ce fonds n'est pas limité par un plafond. Les dispositions suivantes sont d'application :

- ce fonds peut être utilisé pour soutenir des organisations nationales et internationales, à condition que celles-ci gèrent des projets qui sont liés au Global Network Framework de WWF International.
- l'attribution de fonds affectés à la conservation ne peut se faire que sur base d'un contrat, dans lequel sont clairement décrits les objectifs et les activités, ainsi que l'impact financier.
- les projets sélectionnés doivent apporter un intérêt clairement démontrable en termes de communication interne et externe
- en aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour payer les rémunérations du personnel de WWF-Belgium.

Autres fonds affectés

Si les fonds affectés, ou une partie de ceux-ci, n'ont pas encore atteint le montant maximal, les règles de priorité sont d'application :

1. Le fonds pour passif social est constitué, aussi longtemps que le plafond n'est pas atteint.
2. Après une première étape, et sur proposition du Conseil d'Administration, le solde est attribué au fonds affecté pour la conservation ou à d'autres fonds affectés.

Si après la démarche décrite ci-dessus, il reste encore un solde, celui-ci sera transféré au prochain exercice.

Le fonds pour passif social peut être diminué pour autant qu'il y ait une diminution structurelle des effectifs.

Une reprise du fonds affecté à la conservation doit se faire sur proposition du Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'obligation de reprise de ce fonds, tant que l'exercice au cours duquel ce fonds a été constitué se soit vu clôturer par un résultat positif.

Provisions

Des provisions sont constituées afin de couvrir des pertes ou des frais clairement décrits, dont le montant exact n'est pas connu mais qui sont probables et certains à la date du bilan. A cette date, la provision représente la meilleure estimation des coûts considérés comme probables, ou en cas d'obligation, la meilleure estimation du montant qui est nécessaire pour respecter cet engagement à la date du bilan.

La constitution de provisions ne dépend pas du résultat de l'exercice.

Des provisions sont entre autres établies dans les cas suivants :

- a) les provisions de l'organisation pour les pensions de survie ou de retraite, allocations de chômage avec paiement unique et autres rentes ou pensions similaires
- b) les frais pour travaux de maintenance ou de réparation importants
- c) les risques financiers découlant de cautions personnelles ou garanties pour couvrir des dettes ou des engagements de tiers, d'achat ou vente d'actifs immobilisés, de traitement de commandes faites ou reçues, de positions à terme ou d'accords libellés en devises, de positions à terme ou de contrats portant sur des biens, de garanties techniques liées aux ventes ou services de l'organisation, ou de litiges en cours
- d) les frais liés aux obligations environnementales

Tombolas

Les revenus des activités de tombola sont entièrement pris en résultat lors de l'exercice au cours

duquel l'association a reçu l'agrément des autorités publiques.

Devises

La conversion en euros d'actifs, dettes et engagements en devises étrangères se fait sur base d'un taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les résultats de la conversion de devises étrangères sont pris en charge dans le compte de résultat.

Projets de conservation internationaux

Pour la réalisation de ses projets sur le terrain, WWF- Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF (WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia,...), ou encore à des partenaires locaux externes.

Il s'agit de contrats en sous-traitance. Les frais réalisés par les bureaux partenaires n'apparaissent pas en détail dans la comptabilité de WWF-Belgium, mais font l'objet d'un enregistrement global.

Pour les projets de terrain subsidiés, les dépenses ainsi que les subsides y afférents sont pris en résultat au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Droits et engagements hors bilan

En date du 20 mai 2016, WWF-Belgium a obtenu l'agrément en tant qu'ONG, conformément à l'article 37/2 § 4 de la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et ce pour une période de 10 ans à compter du 1er janvier 2017.

Dans ce cadre et par l'arrêté ministériel du 15/03/2017, WWF-Belgium a obtenu un subside de 10.482.294,48 euros pour la réalisation de son programme 2017-2021, dont l'intégralité a été reçu

Pour la réalisation des projets en question, WWF-Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF (WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia), ou encore à des partenaires externes. Le total des contrats avec les partenaires sur la période 2017-2021 se monte à 10.435.074,77 euros, dont 10.377.438,16 euros ont été déboursés au 30/06/2021 et 57.636,61 euros restent à déboursier.

Informations complémentaires

- Le 16 décembre 2014, World Wide Fund for Nature - Belgium, WWF-Vlaanderen et WWF-Belgique Communauté Francophone ont conclu un accord de collaboration, par lequel les parties entendent mettre en commun leurs moyens financiers, matériels et humains pour la réalisation de leurs activités communes.

Les fonds transférés dans ce cadre par WWF-Vlaanderen et WWF-Belgique Communauté Francophone à WWF-Belgium sont enregistrés dans les comptes 737 (subsides) par WWF-Belgium.

- En application de la réglementation des subventions en vigueur, la justification de l'utilisation des subventions octroyées est transmise au moins une fois par an aux instances ou autorités dispensatrices de subventions. En ce qui concerne l'éligibilité des subsides, il existe un risque inhérent d'interprétation. L'éligibilité des dépenses réalisées ne sera définitivement établie qu'après contrôle par les autorités dispensatrices de subsides. Or, à la date de la clôture de l'exercice, l'organe de gestion de l'organisation considère avoir assez de confort en matière d'éligibilité des subsides et ce sur base de contrôles internes de l'utilisation des fonds et du fonctionnement des organisations partenaires.

- En 2017, WWF-Belgium s'est engagée à accorder un prêt sans intérêt de 1 million d'euros à WWF-Korea. Au 30/06/2021, deux tranches ont été déboursées pour un montant de 700.000 €. Etant donné qu'il s'agit d'un prêt sans intérêt, le montant prêté doit être considéré intérêts compris et un calcul actuariel des intérêts au taux de marché devrait être effectué. Ce calcul n'a cependant pas été fait et les intérêts résultant de ce calcul n'ont pas été repris en résultat.

- En 2021, WWF-Belgium s'est engagée à accorder un prêt sans intérêt de cinq cents mille euros à WWF-Greece. Les remboursements commenceront à partir d'octobre 2021. Etant donnée qu'il s'agit d'un prêt sans intérêt, le montant prêté doit être considéré intérêts compris et un calcul actuariel des intérêts au taux de marché devrait être effectué. Ce calcul ne serait pas fait et les intérêts résultant de ce calcul ne seront pas repris en résultat.